

Budget 2021-2022 : le gouvernement du Québec respecte ses engagements

Longueuil, 26 mars 2021 – L'Union des producteurs agricoles (UPA) accueille positivement le budget 2021-2022 déposé hier par le ministre québécois des Finances, Eric Girard, qui confirme le maintien du financement des mesures agroalimentaires annoncées dans la dernière année.

« Le gouvernement du Québec a annoncé des investissements importants dans le secteur agroalimentaire ces douze derniers mois. Les budgets nécessaires annoncés précédemment et étalés sur plusieurs années pour financer toutes ces mesures sont maintenus dans le budget 2021-2022. Le gouvernement respecte donc ses engagements », a déclaré le président général de l'Union, Marcel Groleau.

Parmi ces investissements, mentionnons notamment les initiatives visant à accroître l'autonomie alimentaire, la Stratégie de croissance des serres, la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois et le nouveau Plan d'agriculture durable 2020-2030. Ajoutons les budgets consentis à La Financière agricole du Québec pour favoriser l'accompagnement et l'investissement, la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles et l'expansion du réseau triphasé. Les budgets requis sont maintenus pour 2021-2022.

D'autres bonnes nouvelles sont à souligner. Des montants additionnels seront dévolus à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour, notamment, réduire ses délais de traitement, ainsi qu'à l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec, pour lui permettre d'assumer les responsabilités découlant de son nouveau statut. Des montants sont aussi prévus pour les secteurs de l'aquaculture et des boissons alcooliques artisanales. L'environnement fiscal des producteurs forestiers fera aussi l'objet d'investissements par l'actualisation du programme de remboursement de taxes foncières, demandée par le milieu depuis plusieurs années. Les sommes nécessaires pour étendre l'accès à Internet haute vitesse et la baisse du taux d'imposition des PME pour les premiers 500 000 \$ de revenus seront également bien accueillies.

Les productrices et producteurs agricoles du Québec peuvent être fiers d'avoir contribué fortement à l'économie québécoise ces douze derniers mois. Ils ont démontré une résilience exemplaire dans des circonstances très difficiles et parfois même incertaines. L'heure est maintenant à la relance économique et le secteur agricole a bien l'intention de continuer d'apporter une contribution significative tout au long de la prochaine année. L'agriculture québécoise, tout comme les autres maillons de la chaîne agroalimentaire, souhaite demeurer un acteur économique de premier plan à titre de secteur hautement stratégique, présent partout sur le territoire et ayant comme mission de nourrir la population. La pandémie a démontré avec éloquence l'importance de l'autonomie et de la sécurité alimentaires. La relance passera par une économie plus verte et le secteur agricole y jouera un rôle important. Les prochains budgets seront déterminants à cet égard.

« Pour accentuer la contribution du secteur, il sera important de mettre à niveau les programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) le plus rapidement possible. Il était impératif et à l'avantage de l'État québécois de permettre à notre agriculture et notre foresterie d'atteindre leur plein potentiel. Il est donc essentiel de favoriser leur compétitivité à l'aide, notamment, de programmes de GRE adéquats et adaptés aux réalités des entreprises du secteur. Cet objectif est tout à fait réalisable à l'intérieur des budgets dévolus à La Financière agricole du Québec », a conclu Marcel Groleau.

— 30 —

Source :

Jessica Blackburn

Chargée des relations de presse et des réseaux sociaux

450 679-0540, poste 8415 | 418 540-0638 | jblackburn@upa.qc.ca